

## DÉCISION DU MAIRE N° 2024/06/99

**Objet** : 99 - La Halle MD - Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Little Bros. Productions

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la commune d'organiser un spectacle à La Halle Michel Drucker,

### Décide

De donner son accord à la signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle conclu avec Little Bros. Productions, entreprise domiciliée 19 rue Simart, 75018 PARIS, représentée par Messieurs Gilles PETIT ou Matthieu PETIT, en leur qualité de cogérants, pour l'organisation d'une représentation du spectacle « We Will Drum You » par les FILLS MONKEY, qui aura lieu au théâtre de Vire, Place Castel, le samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 à 20h30, et ce pour un montant total de 8967,50 € T.T.C.

Pour ce spectacle, une billetterie sera ouverte, au tarif 2025 « Grille A ».

Fait à Vire Normandie, le 26 juin 2024

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240626-DM20240699-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2024

Publication : 28/06/2024

Décision du Maire n°2024/06/99 du 26 juin 2024

